



# Communiqué de presse

## **Avis du Comité de Suivi des Retraites : encore un mauvais coup pour les retraités !**

FO constate une nouvelle fois que les recommandations du comité de suivi des retraites (CSR) visent à faire payer plus les retraités ou à demander des efforts supplémentaires aux salariés, sans jamais faire participer davantage les entreprises.

Pour la seconde fois depuis sa création en 2014, le CSR a publié, dans son avis du 10 juillet 2025, une recommandation officielle en s'appuyant sur le rapport du COR de juin 2025 et sur « le relevé de décisions » de la Délégation Paritaire Permanente pour rééquilibrer le système des retraites.

Cette recommandation propose une sous-indexation des pensions de retraite cumulée de 1,9 point à l'horizon 2030.

Dans ses autres propositions de rééquilibrage, le CSR propose à moyen terme une réflexion sur d'autres leviers que la désindexation des retraites comme l'âge de départ effectif ou sur le taux de remplacement.

Pour FO, l'équilibre et la préservation de notre système de retraite par répartition doivent reposer sur les cotisations salariales et patronales.

Contact :

**Michel BEAUGAS**  
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi  
Et des Retraites**

 [mbeaugas](mailto:mbeaugas@force-ouvriere.fr)

 [@force-ouvriere.fr](https://www.facebook.com/forceouvriere)

 01.40.52.84.07

Paris, le 15 juillet 2025